

---

**Le projet « Ecominga » en Bolivie : un creuset de réflexions  
sur les visées et stratégies de la coopération internationale**

**Lucie Sauvé**

Département d'éducation et pédagogie, Université du Québec à Montréal  
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en Éducation relative à l'environnement  
[sauve.lucie@uqam.ca](mailto:sauve.lucie@uqam.ca)

**Isabel Orellana**

Département d'éducation et pédagogie, Université du Québec à Montréal  
[orellana.isabel@uqam.ca](mailto:orellana.isabel@uqam.ca)

---

**Résumé**

Le mot « minga » provient de la langue autochtone Quechua et signifie « travailler ensemble à un projet communautaire ». Dans le cadre de leurs activités agro-sylvo-pastorales, les groupes autochtones de l'Orient bolivien sont souvent relégués à des terres marginales, difficiles d'accès et peu productives. Ils sont particulièrement vulnérables à l'égard de l'accès à l'eau, en raison des cessions de « territoires d'eau » aux compagnies minières, pétrolières et aux entreprises de commercialisation de l'eau. Répondant à *Loi de Participation populaire*, le projet « Ecominga » est de nature à favoriser la promotion de leur « droit à l'eau » et leur participation aux décisions relatives à cette question; il peut également contribuer à revaloriser les systèmes autochtones traditionnels de gestion de l'eau et des terres.

**Mots-clés**

Écodéveloppement; santé environnementale; gouvernance locale; action communautaire

**Abstract**

The word « minga » comes from the Quechua Indigenous language and means « to work together on a community project ». Within the context of their farming, forestry and pastoral activities, Indigenous groups in eastern Bolivia are often relegated to low-yield, marginal lands with difficult access. They are especially vulnerable in regard to water access, due to the assignment of « water territories » to mining, oil and water commercialization companies. Responding to the People's Participation Act, the « Ecominga » project should encourage promotion of these groups' « right to water » and their participation in decisions relating to this issue; it may also lead to a revaluing of traditional Indigenous water and land management systems.

**Keywords**

Ecodevelopment; environmental health; local governance; community action

**Resumen**

La palabra « minga » proviene de la lengua indígena Quechua y significa « trabajar juntos en un proyecto comunitario ». En el marco de sus actividades agrosilvopastorales, los grupos indígenas del Oriente boliviano se ven a menudo confinados a tierras marginales, difícilmente accesibles y poco productivas. Son particularmente vulnerables en lo que atañe al acceso al agua, por razones de cesiones de « territorios del agua » a las compañías mineras y petroleras, y a las empresas de comercialización del agua. En respuesta a la Ley de Participación Popular, el proyecto « Ecominga » apoya la promoción de su « derecho al agua » y su participación a las decisiones relativas a esta cuestión; asimismo, puede contribuir a revalorizar los sistemas indígenas tradicionales de gestión del agua y de la tierra.

**Palabras claves**

Ecodesarrollo; salud ambiental; gobernabilidad local; acción comunitaria



## INTRODUCTION

Le contexte politico-économique et institutionnel dans lequel se forgent les projets de coopération internationale nous confronte à des questions fondamentales, d'ordre éthique. Les projets doivent s'inscrire dans le cadre de programmes spécifiques du pays « donateur » ; ils doivent s'ajuster aux thèmes ciblés et aux critères adoptés par ces programmes, lesquels reflètent les politiques de développement des organisations internationales. Ces exigences délimitent l'espace pour répondre aux besoins tels que ressentis et exprimés par les milieux concernés, selon des stratégies qui émanent de ces derniers. Par ailleurs, les règles de financement favorisent ceux qu'on appelle les consultants et les experts – du Nord généralement : on retrouve bien souvent « deux poids, deux mesures » pour la rémunération des tâches « sur le terrain », ce qui peut être interprété comme une valorisation différenciée des compétences et des savoirs des uns et des autres, ou encore comme le consentement à l'inégalité économique entre les pays partenaires. Enfin, ces projets répondent à une logique particulière, axée en première ligne sur des résultats quantitatifs évalués en fonction de critères définis a priori qui traduisent les visées politico-économiques internationales que doivent endosser les pays concernés. L'exigence de « rendement » et d'imputabilité est certes légitime de la part des bailleurs de fonds. Mais, de plus en plus, les acteurs de la coopération internationale – dont les décideurs et les gestionnaires des programmes – se questionnent sur la dimension éthique de l'aide au développement telle que pratiquée jusqu'ici. On note des progrès en ce sens. La situation évolue à la lumière des expériences vécues au sein des différents projets et des réflexions qui en émergent.

En lien avec cette problématique, nous présenterons un aperçu du projet ECOMINGA, Écodéveloppement communautaire et santé environnementale en Bolivie, qui associe notre équipe de l'Université du Québec à Montréal aux trois universités boliviennes membres du plus vaste réseau UNAMAZ, le réseau des universités amazoniennes : la Universidad

Autónoma « Gabriel René Moreno » (UAGRM), la Universidad Amazónica de Pando (UAP), la Universidad Técnica del Beni « Mariscal José Ballivián » (UTB). Ce projet a été conçu dans le cadre du Programme de Partenariats Universitaires en Coopération et Développement (PPUCD) de l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC), géré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Nous amorcerons également une réflexion critique sur certains éléments du cadre de référence des organisations d'aide au développement qu'il nous a fallu considérer dans la conception du projet, soit les Objectifs du millénaire pour le Développement de l'ONU – dont la « lutte contre la pauvreté » –, la visée du développement durable et le mode de gestion axée sur les résultats. Nous verrons comment nous envisageons intégrer ces balises incontournables, tout en évitant les écueils qu'elles peuvent présenter. L'expérience encore toute récente de ce projet qui démarre est renforcée par l'expérience préalable du projet EDAMAZ – Éducation relative à l'environnement en région amazonienne – mené en partenariat avec des universités de Bolivie, du Brésil et de Colombie de 1996 à 2001<sup>1</sup>.

## 1. LE PROJET ECOMINGA (2006-2012)

Le mot « minga » provient de la langue autochtone Quechua et désigne une ancienne tradition de corvée communautaire, d'entraide pour réaliser des travaux d'utilité sociale<sup>2</sup>. Le préfixe « éco » fait référence au type de projet que nous souhaitons développer : celui-ci a pour but de contribuer à l'écodéveloppement de trois régions boliviennes situées dans l'« Amazonie légale », par la formation de leaders communautaires au sein des Organisations territoriales de base (OTB), lieu d'exercice de la participation populaire à la

<sup>1</sup> Le projet EDAMAZ est présenté à l'adresse URL suivante : <http://www.unites.ugam.ca/EDAMAZ>

<sup>2</sup> Aussi appelée « minca » ou « minka », c'est une pratique retrouvée principalement au Pérou, en Equateur, en Bolivie et au Chili, généralement associée aux récoltes ou au déplacement des maisons sur pilotis avec l'aide des amis et voisins. Cette corvée communautaire est souvent couronnée par un repas et de la musique traditionnelle

gouvernance locale. L'expression « éco-développement communautaire » permet de préciser le type de développement que l'on souhaite soutenir et pérenniser : il s'agit de favoriser le développement social des communautés – avec leurs dimensions culturelles, politiques et économiques – en arrimant entre elles les potentialités du milieu biophysique et les compétences et forces créatrices de la population. Un tel développement est axé sur le déploiement des personnes et des groupes sociaux, sur la solidarité, sur le respect de l'intégrité des écosystèmes et sur la construction d'environnements sains; il se réalise à travers la mise en œuvre de projets concrets, conçus, réalisés et soutenus par les groupes sociaux concernés, ancrés dans la réalité et la culture locales, et porteurs d'une vision globale, c'est-à-dire une vision qui intègre entre elles les différentes composantes du développement social.

On retrouve en Bolivie<sup>3</sup> l'un des taux de pauvreté les plus élevés en Amérique latine : en 2001, 58,6 % de la population ne parvenait pas à satisfaire ses besoins de base (Ministerio de Planificación del Desarrollo 2006). Et comme on peut s'y attendre, c'est dans le quintile de la population la plus pauvre que les indicateurs de santé sont pires (ACDI 2002 : 26). La consommation d'eau contaminée cause 80 % des maladies; la mortalité infantile est principalement due à la diarrhée et à la malnutrition (Organisation Panaméricaine de Santé 2003). C'est ainsi que dans un souci de pertinence contextuelle, d'intégration et de convergence la formation des leaders locaux en écodéveloppement communautaire sera axée sur la promotion de la santé environnementale. Le concept de santé environnementale fait référence aux liens étroits entre la santé des populations et celle des milieux de vie (qualité de l'environnement). L'accent sera mis sur l'accès à l'eau potable<sup>4</sup> et à une alimentation saine (sans biocides ni

autres contaminants) et diversifiée (iode, fer, vitamines, protéines, etc.), à travers des projets communautaires, dont des initiatives génératrices de revenus visant une plus grande autosuffisance. Parmi les exemples de projets qui pourront émerger du travail de diagnostic avec les communautés, mentionnons les suivants : coopératives d'eau (de quartier, de voisinage), systèmes ruraux de purification d'eau (dont les filtres au charbon), systèmes domestiques (dont les filtres à sable), systèmes d'arrosage, pompes à eau, système de contrôle de la malaria, fabrication de capteurs d'eau de pluie, nettoyage de lagunes ou de cours d'eau, pisciculture à échelle domestique, production d'énergie solaire (cuisine solaire), biodigesteurs (pour obtenir du gaz et des fertilisants), énergie éolienne, coopérative agroalimentaire ou alimentaire, production vivrière locale écologique, cuisines collectives, production et transformation de plantes médicinales, broyeurs de soya (pour l'enrichissement de la diète alimentaire), microentreprise d'artisanat biorégional. Le projet ECOMINGA est ainsi centré sur la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation continue en « Écodéveloppement communautaire et santé environnementale » dans chacune des trois universités boliviennes participantes, dans une perspective de renforcement institutionnel permettant aux universités de mieux répondre aux besoins des populations (Figure 1).

À travers des stages, la formation des leaders sera étroitement associée à la pratique de l'animation communautaire, visant à stimuler la participation populaire à la prise en charge des réalités socioécologiques du milieu et à soutenir l'émergence ou la mise en œuvre de projets communautaires d'écodéveloppement relatifs à la santé environnementale au sein des OTB. Ces projets bénéficieront du lien université-milieu; ils valoriseront les différentes cultures des groupes concernés et privilégieront l'initiative et la participation des femmes, des groupes autochtones et des jeunes de la rue (selon les besoins et problématiques spécifiques de chaque OTB). La dynamique d'animation de ces stages/projets permettra d'y intégrer une dimension

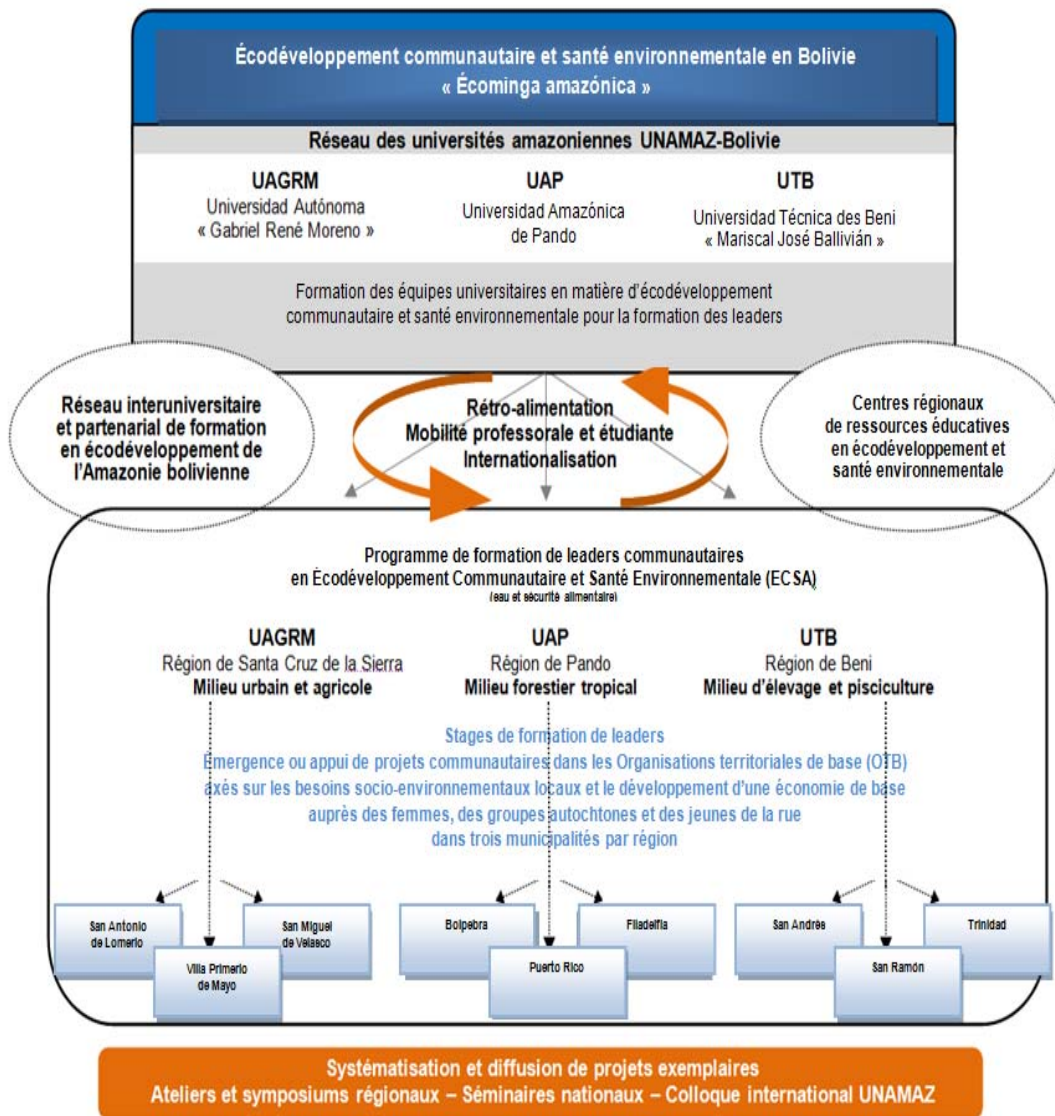
<sup>3</sup> La Bolivie compte 8 645 000 habitants. (Cordellier *et al.* 2003).

<sup>4</sup> Le principe suivant se retrouve au cœur de la proposition du projet ECOMINGA : l'eau est un bien social et écologique, qui détient une valeur rituelle et culturelle millénaire. (CGTAB 1999)

d'éducation populaire, axée sur la santé environnementale, la participation et l'entreprenariat, et visant à contribuer à la « prévention primordiale » des problèmes de santé liés à

l'eau et à l'alimentation. Une attention majeure sera portée aux droits humains, à l'équité et à l'égalité des sexes.

FIGURE 1



Les Organisations territoriales de base (OTB, où se dérouleront les projets communautaires) sont des structures de gouvernance locale qui se forment au sein des municipalités; elles sont définies par les caractéristiques naturelles, sociales et culturelles d'un lieu d'appartenance, d'un territoire habité : ce sont des unités de participation populaire (entités juridiques) formées par les communautés paysannes, de quartier ou autochtones. Il peut s'agir de regroupements de voisinage (juntas vecinales), de syndicats communaux en zone rurale ou d'autres organisations communales comme les capitánías indígenas. Chaque OTB a le mandat de réaliser un diagnostic du milieu et d'exercer des droits et devoirs pour « proposer, demander, contrôler et superviser les travaux et services publics en fonction des besoins communautaires » (*Loi de Participation populaire*, article 12). À cet effet, au sein de chaque municipalité, les OTB élisent les membres d'un Comité de vigilance, dont la mission est d'acheminer des demandes à la municipalité pour le Plan de développement municipal et de vérifier l'application des plans.

Les leaders des OTB et les élus au sein du Comité de vigilance ont ainsi un réel pouvoir politique. Par ailleurs, la participation populaire s'exerce de façon informelle à travers d'autres types d'organisations ou de regroupements : par exemple, les associations Tierras Comunitarias de Origen (TCO, chez les Autochtones) ou les Asociaciones comunitarias del lugar, les associations de femmes autochtones, les associations de femmes de quartier, les organisations autochtones. Or, malgré l'importance de leur rôle et la complexité de leur tâche, les leaders – qu'il s'agisse de leaders naturels, élus, traditionnels (chez les Autochtones) ou mandatés (engagés) au sein de ces organisations – ne reçoivent pas (ou rarement) de formation pour exercer leur rôle de vigilance et de développement communautaire, ce qui constitue entre autres un obstacle et une limite à l'exercice d'une réelle et pleine participation populaire. Assurer une formation pour préparer adéquatement l'ensemble des leaders constitue un défi crucial. Ce faisant, il importe de les accompagner dans leur mission de développement

social et de vigilance socio-écologique, et de stimuler leur initiative à concevoir et à mettre en œuvre des projets d'écodéveloppement local, dont des actions concrètes de promotion de la santé environnementale. Il s'agit là de l'objectif central du projet ECOMINGA.

La population de l'Est bolivien (macro-région incluant les provinces de Santa Cruz, de Beni et de Pando) est composée à 70 % d'Autochtones (dont une importante proportion de femmes et de jeunes). Dans les trois provinces, on retrouve une riche diversité de peuples (plus de 20 ethnies majeures). Dans le cadre de leurs activités productives (de type agro-sylvo-pastoral surtout) et génératrices de revenus, les groupes autochtones sont souvent relégués à des terres marginales, difficiles d'accès et/ou peu productives, et les dynamiques du marché et de la commercialisation tendent à les désavantager (Marconi 1992; Pacheco 1992). Ces populations sont particulièrement vulnérables à l'égard de l'accès à l'eau, en raison des enjeux associés aux cessions de « territoires d'eau » aux compagnies minières, pétrolières et aux entreprises de commercialisation de l'eau. Répondant à la *Loi de Participation populaire*, le projet ECOMINGA est de nature à favoriser la promotion de leur « droit à l'eau » et leur participation aux décisions relatives à cette question; il peut également contribuer à revaloriser les systèmes autochtones traditionnels de gestion de l'eau et des terres.

Enfin, rappelons que le projet ECOMINGA s'inscrit dans un partenariat universitaire. Il vise à renforcer le rôle social des universités publiques, en réponse aux attentes des municipalités à cet effet. En raison de leur pouvoir institutionnel et de leur mission académique, les universités doivent se rendre compétentes et disponibles pour exercer un rôle d'appui à la nouvelle gouvernance centrée sur la participation populaire : elles peuvent contribuer au renforcement des OTB dans une dynamique de formation et de recherche participative, qui renforcera en retour la capacité des universités à exercer de façon pertinente leur mission sociale. Le projet ECOMINGA vise à renforcer la capacité des universités à mener des recherches inter-

disciplinaires et participatives, à offrir une formation intersectorielle axée sur les besoins des collectivités, adoptant une approche intégrée et structurante, de type biorégional.

## 2. ÉLÉMENTS CLÉS DU CADRE DE RÉFÉRENCE EN COOPÉRATION INTERNATIONALE

En tant que promoteurs d'un tel projet, il nous est demandé d'inscrire ce dernier dans le cadre d'une certaine culture de la coopération, inspirée des politiques de développement promues par les instances internationales. Nous devons suivre des lignes directrices en ce sens : en particulier, le projet doit contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement de l'ONU, dont la « lutte contre la pauvreté »; il doit s'inscrire dans la perspective du développement durable et répondre à la logique de la gestion axée sur les résultats. Si ces éléments clés du cadre de référence en matière de coopération internationale doivent être intégrés de façon à contribuer à un effort concerté et légitimer le projet auprès des organismes de financement, il importe toutefois de porter un regard critique sur ces balises (trop rarement remises en question) : il pourrait s'y trouver des écueils.

### 2.1 Les objectifs du Millénaire pour le Développement – La lutte contre la pauvreté

Parmi les huit *Objectifs du Millénaire pour le Développement* (Conseil économique et social – ONU 2005), le projet ECOMINGA rejoint surtout les suivants : réduire l'extrême pauvreté et la faim (Objectif 1) et assurer un environnement durable (Objectif 7). Il vise aussi à combattre les maladies associées à l'eau et à la malnutrition (Objectif 6), et à promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes (Objectif 3). Enfin, l'Objectif 8, relatif à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, apparaît en toile de fond. Ces objectifs répondent en effet à des problématiques cruciales pour l'humanité et font appel à une importante mobilisation internationale pour les résoudre.

Cependant, si les visées de développement que traduit l'énoncé de ces objectifs sont

d'importance première, la façon dont les problématiques sont cadrées et les stratégies envisagées pour les résoudre méritent d'y porter un regard critique. Car il se dégage de l'analyse des Objectifs du Millénaire que ces derniers sont fondés sur une vision du monde particulière, dominée par la sphère économique et le credo de la croissance salvatrice. Par exemple, les indicateurs de pauvreté ont trait au pouvoir d'achat; le seuil de 1 \$ par jour sert de repère (Objectif 1). Les maladies sont vues comme des nuisances à la croissance économique (Objectif 6) : « Le paludisme tue 1 million de personnes par an, des enfants pour la plupart, et l'on estime qu'il a amputé de 1,3 % le taux annuel de croissance économique des pays africains ». L'« environnement durable » de l'Objectif 7 « signifie exploiter intelligemment les richesses naturelles et protéger les écosystèmes complexes dont dépend la survie de l'humanité ». Les problèmes environnementaux sont associés de façon plus aiguë à la pauvreté des populations rurales, qui à la fois détruisent les écosystèmes pour subvenir à leurs besoins de base et sont les victimes de cette destruction. Or la responsabilité des pays « riches » et des transnationales, qui sont les principaux prédateurs des richesses naturelles, n'est pas spécifiquement questionnée. Les indicateurs de l'Objectif 3 amènent à envisager l'égalité des femmes en termes d'emploi et de revenu dans le secteur formel de l'économie; les droits de la femme et de la famille ne sont pas considérés, comme le fait observer Samir Amin (2006). Enfin, l'Objectif 8 vise à renforcer l'« économie mondialisée » : « il faut ouvrir les perspectives qui, en matière d'échanges, de stabilité financière internationale et de transfert de technologies permettront aux pays en développement de saisir les occasions de s'engager dans un développement soutenu et de l'accélérer ».

L'ouvrage dirigé par Frédéric Lapeyre (2006), « *Objectifs du Millénaire pour le développement – Points de vue critique du Sud* », offre à travers l'analyse de divers auteurs du Sud, une critique très structurée de cet agenda international qui s'articule autour de la « lutte contre la pauvreté ».

Alors que les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) ont été célébrés lors du Sommet des Nations unies de septembre 2005 à New York comme le symbole du nouveau paradigme consensuel sur le développement, il convient de problématiser ces objectifs et d'en faire une analyse critique afin de saisir si, au-delà de la rhétorique du discours dominant, ils constituent un réel outil de développement ou si, au contraire, ils ne sont qu'une nouvelle composante de la stratégie des acteurs dominants pour lever certains obstacles dans leur effort permanent de restructuration du monde en fonction de la logique de l'accumulation (Lapeyre 2006 : 11).

L'auteur soulève en particulier quatre questions importantes relatives aux OMD (Lapeyre 2006 : 11 25), dont nous présentons une synthèse, enrichie du regard des autres auteurs du collectif :

- En le restreignant à la lutte contre la pauvreté, le débat sur le développement s'appauvrit. Le « développement » est perçu comme tributaire de la croissance économique, axée sur la logique de l'accumulation qui sous-tend la libéralisation des marchés dans une économie mondialisée : l'amélioration des conditions de vie dépend de la croissance durable<sup>5</sup> (alors que « de nombreuses études montrent une corrélation entre la croissance économique et la pauvreté », selon Focus on the Global South 2006 : 36). Par ailleurs, l'Objectif 1 vise à moyen terme la réduction de 50 % de la pauvreté extrême, renonçant ainsi à la sécurité de vie pour tous, pourtant réalisable si l'on octroyait à un tel projet les ressources financières (assurées par la réduction des dépenses militaires) et alimentaires mondiales actuellement existantes (Focus on the Global South 2006 : 42). Enfin, la lutte contre la pauvreté est associée à une certaine réduction de celle-ci, mais elle occulte la question des inégalités, de l'exploitation sauvage et de la redistribution, de même que celle des changements économiques nécessaires pour éviter l'enlèvement des pays dits « pauvres » dans des systèmes de production et d'échange qui les aliènent. Les causes structurelles qui

gènèrent la pauvreté ne sont pas considérées<sup>6</sup>.

- L'objectif de réduction de la pauvreté répond à une forte préoccupation sécuritaire de la part des pays développés. Les pays dits « riches » craignent l'effet boomerang de la misère humaine : celle-ci laisse planer une menace sur leur sécurité. Les thèmes de la paix et de la sécurité sont donc au cœur de la « lutte contre la pauvreté », associée à la lutte contre le terrorisme. « Les OMD sont indissociables d'une stratégie de sécurisation des conditions de l'accumulation par les acteurs sociaux dominants » (Lapeyre 2006 : 18).
- Une telle lutte contre la pauvreté devient une condition de l'aide au développement<sup>7</sup>. Comme balise pour la réalisation des OMD, les pays en développement sont tenus de se doter d'une Stratégie de réduction de la pauvreté, qui présente un diagnostic de la situation nationale et qui annonce les politiques préconisées et les moyens prévus. Si l'exigence d'une telle stratégie favorise une appropriation de la lutte contre la pauvreté par chacun des pays et permet une meilleure coordination de l'aide au développement, il faut reconnaître que la marge de manœuvre est restreinte pour les pays « bénéficiaires » : l'intégration à l'économie mondialisée et la politique de restructuration socio-économique qui l'accompagne « ne sont pas négociables et sont soustraites au champ de la participation » (Lapeyre 2006 : 19). « La seule nouveauté, c'est la reconnaissance que, parallèlement à la stimulation de la croissance en général, il faut prendre des mesures complémentaires visant à rendre le fonctionnement des marchés favorables aux pauvres et à développer les actifs de ces derniers » (Lapeyre 2006 : 20). Par ailleurs, les pays « bénéficiaires » doivent s'engager à élever le niveau de libéralisation. L'une des stratégies clés envisagée est la privatisation des services sociaux essentiels (eau, santé, éducation, etc.). C'est ici qu'intervient la notion floue de « bonne gouvernance », dont

<sup>5</sup> Le Fonds monétaire international (1999) confirme ceci en affirmant que la lutte contre la pauvreté « doit se fonder sur le constat que la pauvreté ne saurait reculer durablement sans une croissance économique rapide ».

<sup>6</sup> « On ne peut prétendre combattre l'extrême pauvreté à coup de mesures compensatoires sans remettre en cause les mécanismes qui la gènèrent ». (Sieffert 2005)

<sup>7</sup> « Le véritable objectif consiste à masquer les causes profondes de l'appauvrissement tout en fournissant un 'visage humain' aux institutions financières mondiales ». (Chossudovsky 2003 : 82)

les bailleurs de fond ont souvent une conception étroite, celle d'« une gestion technique des ressources des gouvernements et une mise en œuvre efficace (et souvent, à leur profit) des politiques macro-économiques sectorielles de lutte contre la pauvreté » (Tujan 2006 : 61). Le regard critique porte sur la « mal-gouvernance » locale (vue comme responsable des problèmes de développement) sans identifier les facteurs politico-économiques mondiaux qui favorisent l'accumulation accrue de richesses entre les mains d'une minorité au détriment de la vaste majorité de la population, accentuant ainsi les problèmes d'inégalité et la pauvreté : la libération des marchés (par la dérégulation des échanges), l'augmentation de la dette extérieure, les dévaluations, les fermetures d'entreprises et les congédiements massifs, la privatisation des affaires publiques, le désengagement de l'État, etc. (Bendaña 2006).

- Les politiques issues des OMD (rédigées par Ted Gordon, consultant de la CIA aux États-Unis, selon Amin 2006) ont un caractère technocratique et élitiste : « les 'pauvres passifs' sont en attente d'aide extérieure, pour laquelle les élites et péri-élites se seraient mobilisées au nom d'un nouveau paradigme de développement » (Lapeyre : 23). Or « les acteurs populaires revendiquent leur capacité à produire leurs propres règles d'action ou leur volonté de cogérer leur vie » (Lapeyre : 24). Selon Pascual (2006 : 110), « il est peu probable que l'aide étrangère contribue significativement à l'atteinte des OMD, non pas tellement parce que cette aide diminue, mais plus fondamentalement parce que sa nature est celle d'un outil politique des donateurs plutôt que d'un instrument de développement »<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> La réorientation « appropriée » des politiques nationales et la réalisation de réformes macroéconomiques deviennent des conditions nécessaires pour l'obtention de nouveaux prêts par le FMI et la Banque mondiale et pour la négociation du rééchelonnement de la dette extérieure. L'appauvrissement se creuse malgré que « ce sont les nations les plus démunies qui fournissent leur 'aide' aux plus riches, le transfert net de ressources finançant l'investissement et la croissance dans le Nord au détriment du Sud et de l'Est » (Chossudovsky 2003). Cette « aide à rebours », dit cet auteur, signifie que l'économie et les exportations des pays « pauvres » sont hypothéquées d'avance afin d'assurer le remboursement des créanciers.

La conception même de la pauvreté véhiculée par les OMD – celle d'un manque de revenus – est vivement discutée par divers acteurs du développement<sup>9</sup>. D'une part, elle témoigne d'une certaine culture nord-occidentale; d'autre part, elle est soumise à « deux poids et deux mesures » : les normes et définitions de la pauvreté diffèrent entre pays « développés » et pays « en développement » (Chossudovsky 2003). Par exemple, le seuil de pauvreté est de 11 dollars par jour par personne aux États-Unis tandis qu'il est d'un dollar pour les pays en développement selon la Banque mondiale. Or, le coût de la vie est de plus en plus similaire entre ces deux types de pays en raison de la dérégulation et du libre-échange.

Pour de nombreuses communautés, comme les peuples indigènes par exemple, la pauvreté et la richesse sont avant tout liées à la terre, à l'eau, à la biodiversité et à d'autres facteurs écologiques et socioculturels. L'indicateur de un dollar par jour ne signifie pas grand-chose pour eux. Par contre, la destruction de leur environnement traditionnel par les forages ou la coupe des arbres a un énorme impact sur leur mode d'existence. (Focus on the Global South 2006 : 39)

Dans le cadre des Instances permanentes des Nations Unies sur les questions autochtones (CES 2006), les représentants des Premières nations ont en effet demandé que des indicateurs autres qu'économiques soient considérés. La redéfinition des OMD à travers le prisme autochtone amène à considérer l'autodétermination et le contrôle sur les terres et les ressources naturelles comme des conditions préalables à la réalisation des OMD. Elle amène également à reconnaître le caractère essentiel de la diversité des cultures et l'importance de valoriser le système autochtone de connaissances : il s'agit là du « fondement du développement de toutes les nations ».

<sup>9</sup> Ainsi le Programme des Nations Unies pour le Développement « délaisse la perspective unidimensionnelle de la pauvreté, soit la privation de revenus ou de richesses, au profit d'une approche pluridimensionnelle qui englobe un grand nombre de constituants ou de déterminants du bien-être et dont la privation est définie comme étant la pauvreté ». Entre autres, pouvoir se nourrir adéquatement, pouvoir obtenir de l'eau en quantité suffisante, pouvoir recourir à la médecine traditionnelle, etc. (Duralappah 2005)

L'exigence d'inscrire les projets de coopération internationale dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement présente donc d'importants défis. Comment concourir à résoudre les problèmes fondamentaux ciblés par ces objectifs, tout en demeurant critiques et vigilants face à l'agenda sous-jacent d'une nouvelle forme de colonisation?

## 2.2 Le développement durable

À travers sa Commission pour le développement durable, le Conseil économique et social de l'ONU présente également le concept de développement durable comme un cadre incontournable pour y inscrire toute initiative de développement. Entre autres, le développement durable concourt à l'atteinte de l'Objectif 7 des OMD, qui vise à « assurer un environnement durable ». Or il faut bien reconnaître que ce projet planétaire du développement durable s'inscrit au cœur d'une double tension : pour le meilleur et le pire.

### 2.2.1 Une stratégie séductrice

Avec l'optimisme de sa projection dans un futur meilleur (assurance d'une meilleure qualité de vie grâce à une croissance soutenue), le développement durable constitue une habile stratégie séductrice pour les acteurs de la sphère politico-économique, invités à intégrer les préoccupations sociales et environnementales à leur agenda de croissance économique. Très malléable, le concept délibérément flou de développement durable permet à chacun de s'en accommoder : il y est question de stratégies, non pas de fondements.

Nous travaillerons ensemble pour nous entraider à accéder aux ressources financières, aux avantages de l'ouverture des marchés, à développer nos capacités à utiliser la technologie moderne pour réaliser le développement et s'assurer qu'il y ait transfert technologique, développement des ressources humaines, éducation et formation pour bannir à jamais le sous-développement. (ONU 2002)

La proposition du développement durable est issue d'un compromis habilement négocié entre certains acteurs sociaux, au milieu des années 80, dans le but d'ouvrir le dialogue entre le monde de l'entreprise et celui de

l'environnement. Il s'adresse d'abord aux acteurs de la sphère économique et à ceux de la sphère politique qui lui est de plus en plus associée. Si l'on évite de dépasser la capacité de support de l'environnement (comme ensemble de ressources et comme dépotoir) et si l'on prend des mesures pour éviter l'effet boomerang de la misère humaine, il est possible d'assurer une croissance économique continue qui, en retour, offre les moyens nécessaires pour résoudre et prévenir les problèmes sociaux et écologiques actuels. Le développement durable apparaît comme une réponse à la crise de la sécurité qui caractérise l'état actuel du monde. Il est même présenté par ses promoteurs comme le meilleur moyen d'assurer la compétitivité économique des pays (*Presidents's Council on Sustainable Development* 1997 : 98). Ainsi vu comme une stratégie destinée à certains acteurs sociaux dans certains contextes (ceux du domaine de l'entreprise et de la gestion des affaires publiques), le développement durable peut servir d'argument, de moteur pour faire avancer les choses. Ne conviendrait-il pas ainsi de confier prioritairement le projet de développement durable aux ministères de l'Industrie et du Commerce (plutôt qu'aux ministères de l'Environnement et de l'Éducation – déjà surchargés de missions et sans moyens adéquats) afin de rejoindre plus directement les acteurs clés du « développement ».

### 2.2.2 Un « moule à penser »

Drapé dans une rhétorique vertueuse et salvatrice, le développement durable n'en consacre pas moins l'économisation du monde, à la base des problèmes socio-écologiques actuels<sup>10</sup>. Le schème conceptuel du développement durable traduit en effet une cosmologie (ou vision du monde) particulière, le plus souvent illustrée par trois cercles interpénétrés (économie, société, environnement) où l'économie conditionne les rapports entre société et environnement.

<sup>10</sup> Parmi les autres auteurs qui ont contribué à la critique du « développement durable », mentionnons entre autres Gilbert Rist (1996), Wolfgang Sachs (1997), Enrique Leff (2000, 2002), Serge Latouche (2004, 2005), Agha Khan (2005).

- Ici, l'économie est conçue comme une entité autonome, ayant son existence propre en dehors de la société (elle est ainsi sans nom, sans visage, [...] sans responsabilité). Certes cette vision du monde traduit la réalité actuelle d'une économie virtuelle et dominante, mais doit-on pour autant consentir à une telle « fatalité »? Ne faut-il pas au contraire travailler à réintégrer l'économie dans la société, comme l'une des sphères de l'activité humaine?
- Dans une telle cosmologie, l'environnement est restreint à un ensemble de ressources qu'il faut utiliser de façon « rationnelle » pour ne pas épuiser les « stocks » et « services », ce qui nuit à l'activité économique. Or, quand quelque chose devient une ressource, un capital (« capital naturel »), elle perd sa valeur en elle-même, elle perd toute autre valeur que celle d'être utilisée, exploitée (Sachs 1997).
- En interaction avec un environnement ressource, la société est elle-même rétrécie à sa fonction de production et de consommation. La société devient un capital pour le développement (capital humain, capital social).

Plus récemment, les « théoriciens » du développement durable ont ajouté la sphère de la culture, ou encore l'ont placée en toile de fond, comme un contexte dont il faut tenir compte pour mieux implanter le développement durable. Paradoxalement, on souhaite que l'adoption universelle de cette vision du monde – occidentale – contribue à maintenir la diversité culturelle. Pour compléter le tableau, d'autres « penseurs » ont enfin souhaité ajouter une cinquième sphère, celle de la politique. Ainsi dépossédée de sa culture et des sphères de pouvoir que sont l'économie et la politique, la société se réduit à une main d'œuvre docile, à un « troupeau » de consommateurs, composé de patients dans les hôpitaux, de « clients » dans les écoles et les centres commerciaux, de spectateurs de produits culturels [...] Une telle représentation globale est désormais considérée comme une avancée, comme une façon plus riche de concevoir notre humanité et son rapport au monde.

Par ailleurs, l'éthique de la durabilité est superficielle : « pourvu que cela dure ! ». Il s'agit d'une éthique du futur, essentiellement anthropocentriste, qui vise à assurer la durabilité des ressources pour la survie de l'espèce humaine. Certes, une telle éthique peut paraître légitime en situation de crise : l'« éthique du proche » (Callicott 1994) nous interpelle au premier plan. Mais l'anthropocentrisme n'est que la première marche d'une nécessaire montée éthique. Il importe de faire appel à une réflexion éthique plus profonde, celle de l'écocentrisme, qui situe l'humain dans le réseau de la vie à laquelle il participe, qui élargit la responsabilité humaine à l'échelle des diverses formes et systèmes de vie, à la mesure de notre pouvoir-faire. L'éthique du développement durable consacre la dualité société-nature; plus encore, elle y introduit le tiers de l'économie, désormais réifiée. Le rapport à la nature y est atrophié, atrophiant du même coup l'humain lui-même.

La proposition du développement durable est également porteuse d'un biais culturel : elle impose une cosmologie nord-occidentale. Entre autres, la fascination du futur (auquel fait référence la durabilité) témoigne d'un rapport au temps essentiellement judéo-chrétien. D'autres cultures ont un autre rapport au temps et ne connaissent pas la notion de développement. Elles témoignent d'une autre vision du rapport à l'environnement – à la nature –, d'une autre façon de concevoir l'« être ensemble », ici et maintenant, à long terme. Pour Aminata Traoré, ex-ministre de la condition féminine au Mali, le développement durable est un « mot d'ordre », un mot d'ordre de plus qui contribue au « viol de l'imaginaire » des sociétés qui ne sont pas de culture nord-occidentale (Traoré 2002). Gilbert Rist (1996) a fort bien montré que l'idée de développement correspond à une « croyance occidentale »; cet auteur établit un parallèle entre l'idéologie du développement et la religion : le développement comme dogme fait appel à l'évangélisation du développement. On retrouve ici la croyance fondamentale que c'est par le développement, envisagé comme la croissance économique, que se résoudreont tous les problèmes sociaux et environnementaux. Le développement durable traduit une

vision développementaliste de la trajectoire humaine, une croyance en l'évolutionnisme social qui mène au modèle de société nord-occidental.

On peut aussi déplorer le caractère hégémonique du concept de développement durable. Objet d'une gigantesque inflation – naïve ou délibérée –, il se présente comme un véritable projet de société – voire un projet de civilisation – envahissant toutes les sphères de l'activité humaine, dans toutes les cultures, sur tous les continents. On en fait le cœur d'un projet éducatif mondial. Les Nations Unies et l'UNESCO ont fait du développement durable une finalité de l'humanité et par conséquent de l'éducation : toutes les écoles de toute la planète doivent contribuer à une éducation pour le développement durable. À la fois produit et agent de la globalisation, le développement durable devient un « moule à penser ». Il s'agit de « Mobiliser les esprits pour le développement durable » (UNESCO 1999); il faut opérer une réforme de l'éducation à l'échelle de la planète pour le développement durable (UNESCO 2005). Il s'agit de favoriser « la contagion du développement durable » (Versaille 2002). Le développement durable devient également l'un des piliers des politiques de développement international. Toute l'« aide au développement » s'inscrit désormais dans le développement durable.

Une telle hégémonie rejoint les peuples autochtones. On tente de les convaincre qu'ils ont toujours été des adeptes du développement durable, qu'ils en sont un exemple parfait. On réinterprète leur histoire en termes de développement durable, sans observer que leur rapport à la nature s'inscrit dans une toute autre cosmologie. On oblige les Premières Nations à se doter d'une stratégie de développement durable. On ne leur demande pas si ce concept leur convient, mais plutôt « comment allez-vous faire pour mettre en œuvre le développement durable »? Et on associe ces stratégies à des programmes de financement.

### 2.2.3 Un mot d'ordre

Ceux qui résistent à la proposition – ou plutôt à la prescription – du développement durable, ceux qui apportent des arguments critiques, sont considérés comme des réactionnaires à vision romantique ou encore comme des gens qui n'ont pas encore compris [...] L'idée très clairement explicitée dans les documents formels de l'UNESCO est celle de faire accepter le projet universel de développement durable. Quatre arguments sont généralement utilisés par les promoteurs du concept :

1. Il s'agit d'un consensus international; il faut y adhérer pour se joindre à l'effort mondial de développement durable. Or, il faut bien reconnaître qu'un consensus est un louable effort de concertation, mais ne peut être confondu avec une « Vérité »; il laisse aussi dans l'ombre d'autres visions des choses qui pourraient s'avérer plus pertinentes (Sauvé 2003). Par ailleurs, le « consensus » autour du développement durable est fabriqué de toute pièce; tout au plus y a-t-il un compromis. Dans toutes les rencontres internationales, il y a eu des contre-propositions qui ont été occultées.
2. Le concept est flou, alors on peut y mettre ce qu'on veut. Chacun peut définir le développement durable et se l'approprier à sa manière. Il s'agit ainsi d'un concept universel qui fait appel à une définition « démocratique ». L'important, c'est d'y croire.
3. Ce n'est pas le but qui compte, c'est le chemin. Peu importe ce qu'est le développement durable, il faut y contribuer : le développement durable se fera en cheminant vers son avènement.
4. Les mots ne sont pas importants : de toute façon, nous souhaitons tous le même changement. Inutile de perdre du temps à discuter sur le plan sémantique. Or, a-t-on vérifié la convergence de la signification de nos efforts respectifs? Et puis, il faut bien reconnaître que les mots sont des moules à penser, que le langage est un creuset d'imaginaire symbolique. Le langage du « développement durable » rétrécit l'expression des réalités et des significations; il s'impose comme une « novlangue » (Aga Khan 2005), comme le newspeak de Georges Orwell : on parle de « repas durable » à l'école, de l'industrie minière durable, d'une

politique de l'eau viable, de changement durable, etc. Toute activité humaine est désormais interprétée en termes de durabilité : les jardins scolaires, la pêche sportive, les activités culturelles, la vie universitaire, etc. Même la consommation devient « durable ».

Fort de ces arguments et malgré les très nombreuses critiques qui lui ont été adressées, le développement durable s'impose comme toile de fond des projets de développement international. Or comment intégrer cette prescription? Comment mettre à profit la stratégie de compromis qu'elle propose auprès des acteurs de la sphère politico-économique? Comment contourner les limites et les pièges de la proposition de développement durable?

### 2.3 La gestion axée sur les résultats

Répondant aux exigences de l'organisme subventionnaire, le cadre logique du projet ECOMINGA doit témoigner également d'une gestion axée sur les résultats. Nous avons donc précisé la chaîne des résultats attendus : d'abord les extrants, soit les manifestations concrètes de l'atteinte des objectifs des activités, mesurées selon des indicateurs quantitatifs; puis les effets, soit les avantages à moyen terme qui sont la conséquence logique de la réalisation d'un ensemble d'extrants; enfin, les impacts, soit les retombées sociales du projet, à long terme, qui sont la conséquence logique de la réalisation d'un ensemble d'extrants et d'effets. Les critères d'évaluation du projet que nous adoptons sont les suivants : la pertinence des activités au regard des objectifs du programme de financement dans lequel s'inscrit le projet; l'efficacité : dans quelle mesure les résultats obtenus correspondent-ils aux objectifs du projet?; l'efficience en ce qui a trait à l'utilisation optimale des moyens et ressources; l'opportunité, soit les conditions de faisabilité du projet et leur impact sur la réalisation des activités prévues; la cohérence entre les activités du projet et le contexte externe et institutionnel dans lequel il se développe.

Une telle vision de l'évaluation s'inscrit dans une logique de rendement et d'efficacité. Il s'agit d'une évaluation de type formaliste, axée

sur des résultats observables, mesurables d'un point de vue quantitatif, conçue comme un jugement après l'action et effectuée par des agents « objectifs » et extérieurs à l'objet à évaluer. Elle permet certes de porter un certain regard sur le projet. Mais qu'en est-il de la signification de ce dernier pour les acteurs, et de sa pertinence à leurs yeux? Qu'en est-il du processus de développement du projet et des apprentissages réalisés en cours de route? Qu'en est-il de la dynamique d'émergence et de changement en cours de projet? De plus en plus, les gestionnaires des programmes de coopération internationale reconnaissent l'intérêt des « rapports narratifs » qui fournissent des données complémentaires permettant de répondre à ces questions d'ordre interprétatif. Mais l'essentiel du regard évaluatif posé sur les projets porte sur les résultats quantitatifs. Comment concilier une telle exigence d'imputabilité et le souci de prendre en compte la complexité de la dimension phénoménologique d'un projet, qui amène à considérer ce dernier selon la perspective des acteurs?

### 3. LES STRATÉGIES ADOPTÉES POUR « ECOMINGA »

Certes, nous devons respecter les lignes directrices du programme de financement qui soutient ce projet de coopération internationale, en particulier en ce qui a trait à la prise en compte des OMD et de la visée du développement durable, ce qui peut d'ailleurs avoir un effet de levier pour le déploiement du projet, particulièrement pour la création de partenariats institutionnels (en raison du fameux « consensus »); nous reconnaissons également la légitimité d'une gestion axée sur les résultats, comme mesure d'imputabilité. Ces exigences présentent des défis intéressants à relever. Elles peuvent contribuer à donner une valeur ajoutée au projet (mettant à profit les éléments jugés pertinents), pourvu qu'on y associe une réflexion critique sur les risques et les pièges possibles, sur le côté sombre des agendas sous-jacents. Par ailleurs, rien n'empêche d'intégrer au projet d'autres dimensions que nous jugeons plus fondamentales ou complémentaires.

### 3.1 L'enjeu de la pauvreté

Le contexte politique actuel de la Bolivie, avec l'arrivée au pouvoir du Président Evo Morales, d'origine autochtone aymará, ouvre des horizons d'espoir en ce qui a trait à la mise en œuvre d'une véritable « lutte contre la pauvreté ». La philosophie politique du gouvernement de Morales peut se résumer dans l'expression suivante : « Une Bolivie digne, souveraine, productive et démocratique, pour y vivre bien ». Le nouveau Plan national de développement économique et social émanant du Ministerio de Planificación del Desarrollo (2006) prend une certaine distance à l'égard du langage et des stratégies des organisations internationales et apparaît comme un cadre plus approprié pour une véritable lutte contre la pauvreté que les politiques antérieures. Il propose d'aller aux racines de la pauvreté. Jusqu'ici, les organismes de coopération internationale se sont surtout attaqués aux manifestations de la pauvreté, soit l'analphabétisme, la malnutrition, la faible espérance de vie et les problèmes de santé. Le nouveau Plan souligne l'importance de s'attaquer aux causes : l'inégalité et l'exclusion sociale, elles-mêmes tributaires d'un patron de développement économique axé sur l'exportation de matières premières, plutôt que sur la valeur ajoutée de la transformation de celles-ci (Datos y Hechos 2006).

Par ailleurs, les initiatives économiques boliviennes se situent dans une mouvance plus ample en Amérique latine. Par exemple, le tout récent Tratado de Comercio de los Pueblos (TCP) contribue à mettre en œuvre l'accord régional signé par les présidents Evo Morales, Hugo Chávez (Vénézuéla) et Fidel Castro (Cuba), intitulé Alternativa Bolivariana para los Pueblos de Nuestra América (ALBA). Ce Traité adopte des principes de commerce international fondés sur la solidarité et la coopération; il constitue une alternative aux traités de libre échange promus par les puissances du Nord. « Les accords d'application bi ou trilatéraux conclus entre les trois États signataires contournent les circuits financiers et reposent parfois sur le troc (par exemple, des prestations de santé ou d'éducation contre du pétrole). Au poste de

commandement est placée la volonté politique et non pas la 'liberté' du commerce » (Cassen 2006). Le Traité est de nature à fortifier l'économie bolivienne à travers le renforcement du rôle des États pour assurer le marché des produits nationaux, favoriser la complémentarité entre les pays latino-américains plutôt que la compétition et veiller au retour des bénéfices aux petits producteurs (Movimiento Boliviano por la Soberanía y la Integración Solidaria de los Pueblos 2006).

Un tel contexte politico-économique est propice à la poursuite de la discussion concernant les OMD, en vue de contribuer à résoudre réellement les problématiques ciblées par ces objectifs. Par ailleurs, on retrouve en Bolivie, comme ailleurs en Amérique latine, une riche tradition de réflexion critique sur les questions de développement, en relation avec la diversité culturelle, qui dépasse largement la dimension économique du développement. La démarche des acteurs du projet ECOMINGA (professeurs et collaborateurs), tout comme le processus de formation des leaders communautaires dans le cadre des programmes qui y seront développés, incluront une dynamique de discussion critique des questions de développement et de lutte contre la pauvreté. Il importera de déconstruire ces notions, pour reconstruire un cadre de référence endogène propre à inspirer le développement local et communautaire, dans une perspective d'écodéveloppement (concept qu'il conviendra également de mettre à distance critique et de construire collectivement).

### 3.2 Le sens du « développement »

La question du développement se retrouve en effet au cœur du projet ECOMINGA. En particulier, le concept de développement durable, largement critiqué en Amérique latine où il est perçu comme une nouvelle forme de colonisation (Leff 2000; Montoya 2002; González-Gaudio 2005), devient un objet de préoccupation majeure. En langue espagnole, le recours au substantif « sustentabilidad » permet d'échapper à l'économicisme du concept de développement durable (desarrollo sostenible), tout en y faisant référence (pour ne pas se dissocier du mouvement global vers

une alternative au développement). L'idée de sustentabilidad (de sostentarse : se nourrir) évoque le soutien de la vie : pouvoir se nourrir biologiquement et culturellement afin d'assurer l'intégrité et l'identité des personnes et des groupes sociaux. S'agit-il là d'une voie de contournement appropriée à la prescription du développement durable ?

Il faut bien reconnaître à cet effet que l'alternative ne se limite pas aux « mots pour le dire ». Fondamentalement, il s'agit de rechercher d'autres significations au développement et d'autres voies témoignant d'autres visions du monde que celle de la triade proposée par le développement durable et qui consacre la rupture entre société et nature, en lui interposant l'économie.

Comme le signale Jacques Testart (2003), le développement durable fait partie des problèmes qu'il prétend vouloir résoudre. À la recherche de solutions, Aga Khan (2005) propose d'envisager une « régénération », une reconstruction de l'existant, ici et maintenant, plutôt que la fuite en avant du développement, dans l'ailleurs du futur, plutôt que « l'insoutenable durabilité de l'accélération de la croissance, pour laquelle le concept ou slogan de développement durable devient trop aisément un alibi ». Gilbert Rist (1996) propose également quatre types de solutions à la problématique du développement durable, dont nous nous inspirons pour formuler les pistes suivantes :

- *Poursuivre la vigile critique à l'égard du « phénomène » développement durable.* La première étape d'une telle vigile est celle de dé-réfier ce concept, de le replacer dans son contexte d'émergence, dans sa trajectoire historique. Il importe d'être attentif à la « langue de bois » qui le porte bien souvent, au « vide » ou aux biais des arguments qui y sont associés. Il faut documenter les avancées que ce concept permet de réaliser, mais aussi les manifestations du « statu quo » et les dérives qu'il suggère.
- *Stimuler l'imaginaire politique et économique de nos sociétés.* Le « développement durable » semble associé à une certaine amnésie à l'égard des champs de réflexion qui se sont déployés antérieurement et qui sont actuellement encore très actifs, par

exemple ceux de l'écologie politique, de l'écologie sociale, de l'écosocialisme, de l'écodéveloppement, etc. Or ces champs apparaissent féconds pour interpréter notre rapport au monde, pour « défaire le développement et refaire le monde ». Par ailleurs, la proposition du développement durable est étroitement associée aux politiques des organismes internationaux de développement, rétrécissant ainsi l'espace critique pour analyser les problèmes, de même que le champ de créativité pour rechercher des solutions.

- *Au niveau local et régional, explorer et valoriser les cosmologies alternatives, les initiatives de développement social qui se rattachent à ce qu'on pourrait appeler un « au-delà du développement » (Esteva 1996).*
- *Au niveau international et national, contribuer à l'amélioration des politiques de développement.*

Le projet ECOMINGA est conçu comme un creuset de réflexion sur ces questions et un laboratoire de recherche de solutions. Entre autres, l'un des volets du projet consiste à identifier des initiatives d'écodéveloppement actuellement en cours en Bolivie, en lien avec l'eau et l'alimentation. Des études de cas portant sur ces initiatives (programmes ou projets), en étroite collaboration avec les acteurs de celles-ci, permettra de les analyser, de les systématiser, de les valoriser, de les améliorer s'il y a lieu, de les diffuser. Ces études de cas de développement alternatif endogène deviendront un matériau de choix pour la construction d'une théorie de l'écodéveloppement (fondements et pratiques) et pour la formation des leaders communautaires. Ils permettront d'appuyer d'éventuelles recommandations concernant les politiques publiques.

### 3.3 Un processus participatif (incluant l'évaluation)

Afin de réaliser un véritable ECOMINGA, collectif et solidaire, à la recherche de façons d'être et de se déployer (qu'on peut appeler « se développer »), nous souhaitons instaurer au cœur de nos travaux une dynamique participative et réflexive. L'approche participative est d'ailleurs largement favorisée par les

organismes de coopération internationale dans une perspective de pertinence au regard du contexte et de durabilité des résultats. Il importe toutefois de s'assurer que la participation aille au-delà de l'opérationnalisation d'agendas exogènes.

L'approche participative pour la formation, l'action sociale et la recherche, trois processus étroitement reliés entre eux au sein de notre ECOMINGA, peut être associée à diverses fonctions :

- **Une fonction épistémologique** : l'approche participative multiplie les angles d'approche des réalités et des problématiques pour une meilleure compréhension de celles-ci; elle accroît l'espace de créativité pour la recherche des solutions; elle favorise le dialogue de savoirs pour la production d'un savoir critique, c'est-à-dire de nature à éclairer et stimuler l'action sociale.
- **Une fonction éthique** : les questions socio-écologiques sont le plus souvent associées à des réalités ou des objets partagés, qui font appel à une responsabilité collective; ce sont tous les acteurs des questions à débattre ou à résoudre qui doivent être interpellés pour les aborder.
- **Une fonction politique** : la participation constitue la base de la prise en mains de la réalité par les communautés; elle est la condition nécessaire à l'organisation de celles-ci pour définir et mettre en œuvre (par une manière spécifique de se gouverner) de nouvelles « règles de la maison » pour assurer le bien commun, la qualité de vie collective dans cette « maison » partagée.
- **Une fonction stratégique** : la participation permet de faire converger les ressources (tant cognitives, que matérielles et stratégiques); elle favorise une appropriation de la problématique ou du projet par les différents acteurs; les plans d'action qui ressortent de la démarche participative sont plus appropriés, répondent au critère de la désirabilité sociale et ont de meilleures chances de conduire aux transformations souhaitées.
- **Une fonction ontogénique** : l'engagement dans un projet participatif favorise l'apprentissage (auto et coapprentissage) et le déploiement des potentialités de chacun; les participants y trouvent un lieu de reconnaissance et de valorisation; un tel contexte

stimule le développement personnel, dans une perspective de développement social.

En cohérence avec l'approche participative, la communauté d'apprentissage (telle que définie par Orellana (2002, 2005) devient une stratégie pivot du projet ECOMINGA. Il s'agit d'apprendre ensemble, les uns avec les autres, les uns des autres, à propos de réalités qui nous concernent ou qui nous préoccupent collectivement.

La communauté d'apprentissage stimule un processus de maturation progressive et de co-apprentissage afin de pénétrer lucidement la réalité, de l'appréhender et de se l'approprier en apprenant à agir de façon engagée et responsable, générant des relations significatives avec le milieu. Le lien étroit entre les préoccupations sociales et les préoccupations éducatives est au cœur de la stratégie de la communauté d'apprentissage en éducation relative à l'environnement, laquelle met l'accent sur la relation entre la qualité d'être et la qualité d'« être ensemble » dans un milieu de vie partagé. (Orellana 2005)

Nous inspirant de la fécondité de cette stratégie au cœur du projet EDAMAZ, la communauté d'apprentissage présidera aux différents processus de notre ECOMINGA : la co-formation initiale et continue de l'équipe des professeurs et collaborateurs responsables du projet, la formation des leaders communautaires, les initiatives d'écodéveloppement avec et pour les groupes sociaux concernés, les projets de recherche associés aux différents aspects et étapes du projet dans son ensemble.

Enfin, si l'on souhaite que l'approche participative traverse toutes les dimensions du projet, depuis la conception de ce dernier, il apparaît cohérent qu'elle caractérise également le processus d'évaluation. C'est ainsi qu'en complémentarité avec l'évaluation formaliste de la gestion axée sur les résultats, menée par un expert externe, nous adoptons une démarche d'évaluation dite « naturaliste ». Une telle évaluation se déroule en contexte « naturel », au cœur de l'action : elle est continue et formative; elle fait appel à la participation des acteurs concernés, qui y trouvent un espace privilégié pour faire

entendre leur propre voix. Il s'agit d'un processus réflexif, qui stimule la pensée critique et entraîne des boucles de rétroaction pour mieux poursuivre l'action. Au-delà de la pertinence institutionnelle et contextuelle, elle se penche sur la signification du projet pour les acteurs de ce dernier : c'est à travers leur regard, leur appréciation, leur jugement critique que le projet est examiné, au regard de critères qui émanent de ces acteurs. L'évaluation naturaliste se préoccupe non seulement de l'atteinte des résultats attendus, mais elle met en lumière les différents apprentissages réalisés au fil du projet par les divers acteurs et porte une attention particulière aux émergences et changements qui surviennent ou qu'elle stimule en cours de route. On retrouve ici une haute exigence de lucidité et d'authenticité, de respect et de solidarité. La riche expérience d'évaluation du projet EDAMAZ (Anadon *et al.* 2000) a inspiré la conception du processus d'évaluation de notre ECOMINGA : une démarche d'évaluation naturaliste et participative peut contribuer au développement de savoirs, de savoir-faire et de pouvoir-faire chez ses participants, dans une perspective de développement individuel et social.

Or nous retrouvons ici l'essentiel des résultats attendus du projet tels qu'exprimés au départ :

- Chez les Autochtones : renforcement du processus de reconstruction de l'estime de soi et de l'identité culturelle, valorisation de leurs savoirs, cultures et technologies traditionnelles, renforcement de leurs organisations communautaires et des pratiques de production communautaires.
- Chez les femmes (dont les femmes autochtones) : meilleure inclusion sociale, meilleur « espace » pour faire entendre leurs voix et agir en tant que protagonistes des questions de développement, renforcement du partage des tâches et du travail conjoint entre les hommes et les femmes; valorisation du travail des femmes, en particulier dans la petite agriculture locale, valorisation de leur rôle dans « l'entreprise familiale » et, plus globalement, dans la communauté, renforcement de compétences.
- Chez les jeunes migrants des villes (dont les jeunes autochtones) : développement de l'estime de soi et de la solidarité, apprentis-

sage du travail en équipe et de l'organisation, meilleure confiance en leurs propres capacités, connaissance et revendication de leurs droits, meilleure reconnaissance de leur travail et de leur contribution sociale, participation à la vie citoyenne, meilleure capacité de trouver les appuis nécessaires pour soutenir leurs initiatives, reconstruction de la motivation et de l'espoir.

## CONCLUSION

C'est ainsi qu'au terme de plusieurs années de collaboration avec nos principaux partenaires et après plus de vingt jours de rencontres et d'échanges intensifs sur le nouveau projet à construire, nous avons conçu ou adopté divers fondements, approches et stratégies permettant à la fois de répondre aux exigences du programme institutionnel dans lequel s'inscrit ce projet de coopération internationale, et de tenir compte de nos propres préoccupations à l'égard des tendances lourdes de l'« aide au développement », telle que généralement conçue dans le contexte actuel de la globalisation et de l'économisation du monde. Ces choix demeurent évolutifs et feront l'objet d'une constante vigile critique.

Certes une question fondamentale ne cesse de nous habiter : Pourquoi s'engager dans un tel projet de coopération? Et en ce qui nous concerne plus spécifiquement, quelles sont nos motivations en tant que « coopérants » du Nord? Au fond de notre élan, nous retrouvons un désir de rencontre, un désir de partage et d'apprentissage, de construction collective, de transformation de nous-mêmes (à même les processus de transformation des réalités). Aussi, il nous importera de transférer dans nos propres milieux de pratique éducative, de formation, d'action sociale et de recherche les apprentissages que nous aurons réalisés collectivement cœur du projet ECOMINGA. L'expérience du projet EDAMAZ – Éducation relative à l'environnement en Amazonie (1996-2001) – montre que les projets menés au/pour le Sud ont aussi d'importantes retombées au Nord, pour l'enrichissement de notre vision du monde et pour le développement de notre savoir et pouvoir-faire. La coopération internationale, telle que nous l'envisageons, basée sur le partage, la réciprocité et le

respect mutuel, contribue à la construction d'une nouvelle fraternité entre les peuples. Elle s'inscrit ainsi dans la quête d'humanité que prône Ricardo Petrella (2004); elle vise à contribuer à l'autodétermination, à la participation démocratique et au renforcement de la dignité des communautés. Il s'agit de promouvoir ici comme ailleurs le développement de sociétés responsables, justes et solidaires, préoccupées de la dimension éthique du rapport à l'environnement. En somme, il s'agit d'apprendre ensemble à « Être humains sur terre »<sup>11</sup>.

### REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Renée Brunelle, agente de recherche à la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, pour sa participation à la rédaction du projet ECOMINGA et pour son attentive révision de ce texte. ACDI. 2002. Cadre de programmation pour la Bolivie. Gatineau : Agence canadienne de développement international (ACDI).

### BIBLIOGRAPHIE

- AGHA KHAN SADRUDDIN. 2005. Développement durable, une notion pervertie, *Manière de Voir – Le Monde diplomatique* Juin-Juillet : 68-71.
- AMIN SAMIR. 2006. OMD : Instrument de légitimation et d'expansion du modèle dominant, in F. Lapeyre (dir.), *Objectifs du Millénaire pour le développement – Points de vue critique du Sud* : 113-126. Paris : Éditions Syllepse, Collection Alternatives Sud.
- ANADON MARTA, SAUVE LUCIE, TORRES MARITZA et ALAIN BOUTET. 2000. L'évaluation de programmes en éducation relative à l'environnement – Le cas du projet EDAMAZ – Educación ambiental en Amazonia, *Éducation relative à l'environnement – Regards, Recherches, Réflexions 2* (Automne) : 31-47.
- BENDAÑA ALEJANDRO. 2006. 'Bonne gouvernance' et OMD : contradictoires ou complémentaires? in F. Lapeyre (dir.), *Objectifs du Millénaire pour le développement – Points de vue critique du Sud* : 169-184. Paris : Éditions Syllepse, Collection Alternatives Sud.
- BERQUE AUGUSTIN. 1996. *Être humains sur la terre*. Paris : Gallimard.

CALLICOTT J. BAIRD. 1994. *Earth's Insights. A Multicultural Survey of Ecological Ethics from the Mediterranean Basin to the Australian Outback*. Californie : University of California Press.

CASSEN BERNARD. 2006. Une nouvelle Amérique latine à Vienne. En marge du sommet avec l'Union européenne », *Le Monde Diplomatique* juin : 20.

COMISIÓN PARA LA GESTIÓN INTEGRAL DEL AGUA EN BOLIVIA-CGTAB. Consulté le 2006-09-15. <http://aguaboliivia>

CHOSSUDOWSKY MICHEL. 2003. *Mondialisation de la pauvreté et nouvel ordre mondial*. Montréal : Les Éditions Écosociété.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL - ONU. 2006. *Les objectifs du Millénaire pour le développement doivent intégrer la perspective autochtone*. Consulté le 2006-09-15. <http://www.un.org>

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL – ONU. 2005. *Les objectifs du Millénaire pour le développement*, DH 4890. Consulté le 2006-09-15. <http://www.un.org>

CORDELLIER SERGE, DIDOT BEATRICE ET SARAH NETTER. 2003. *L'état du monde Annuaire économique géopolitique mondial 2004*. Montréal : Éditions La Découverte/Éditions du Boréal. Consulté le 2006-09-15. <http://www.amelatine.com>

DATOS Y HECHOS. 2006. « El Nuevo Marco para la Lucha Contra la Pobreza, Datos y Hechos » - Aportes para un Debate Informado sobre Políticas de Lucha Contra la Pobreza, *Boletín electrónico* Juin 23 : 1-2.

DURALAPPAH ANANTHA K. 2005. *Explorer les interactions - Bien-être humain, pauvreté et services écosystémiques*. Winnipeg : Institut International du développement durable.

ESTEVA GUSTAVO. 1996. Au-delà du développement, in W. Sach et G. Esteva (dir.), *Des ruines du développement* : 87-138, Montréal : Éditions Écosociété.

FOCUS ON THE GLOBAL SOUTH. 2006. OMD et éradication de l'extrême pauvreté et de la faim , in F. Lapeyre (dir.), *Objectifs du Millénaire pour le développement – Points de vue critique du Sud* : 27-52. Paris : Éditions Syllepse, Collection Alternatives Sud.

<sup>11</sup> Selon le titre de l'ouvrage d'Augustin Berque (1996).

- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL ET ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT. 1999. *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté - Questions d'ordre opérationnel*. FMI. <http://www.imf.org>. Consulté 2006-09-15.
- GONZALEZ-GAUDIANO EDGAR. 2005. Education for Sustainable Development: configuration and meaning, *Policy Futures in Education* 3 (3) : 243-250. Special Issue « Environmental Education and Education for Sustainable Development ».
- LAPEYRE FRÉDÉRIC. 2006. Objectifs du Millénaire pour le développement : Outils de développement ou cheval de Troie des politiques néolibérales?, in F. Lapeyre (dir.), *Objectifs du Millénaire pour le développement - Points de vue critique du Sud* : 9 -26. Paris : Éditions Syllepse, Collection Alternatives Sud.
- LATOUCHE SERGE. 2004. *Survivre au développement*, Paris : Mille et une nuits, Coll. Les Petits Livres, No 55.
- LATOUCHE SERGE. 2005. *L'occidentalisation du monde*. Paris : La Découverte.
- LEFF ENRIQUE. 2000. *Saber ambiental. Sustentabilidad, racionalidad, complejidad, poder*. México : Siglo Veintiuno Editores.
- LEFF Enrique. 2002. La geopolítica de la biodiversidad y el desarrollo sustentable: economización del mundo, racionalidad ambiental y reapropiación social de la naturaleza , in A.E. Ceceña et E. Sader (dir.), *La guerra infinita - Hegemonía y terror mundial* : 191-26. Buenos Aires : CLACSO.
- MINISTERIO DE PLANIFICACION DEL DESARROLLO. 2006. *Plan nacional de desarrollo*. La Paz : Bolivia.
- MARCONI MARÍA. 1992. *Conservación de la Biodiversidad Biológica en Bolivia*. Centro de Datas para la Conservación (CDC-Bolivia), USAID.
- MONTOYA M. 2002. El ser humano como recurso natural, *La Era Ecológica* : 1-12.
- MOVIMIENTO BOLIVIANO PARA LA SOBERANIA Y LA INTEGRACIÓN SOLIDARIA DE LOS PUEBLOS. 2006. Consulté le 2006-09-15. <http://www.bolivias>
- ORELLENA ISABEL. 2002. *La communauté d'apprentissage en éducation relative à l'environnement : signification, dynamiques et enjeux*. Thèse de doctorat (Éducation), Université du Québec à Montréal.
- ORELLENA ISABEL. 2005. L'émergence de la communauté d'apprentissage ou l'acte de recréer des relations dialogiques et dialectiques de transformation du rapport au milieu de vie, in L. Sauvé, I. Orellana et É. van Steenberghe (dir.), *Éducation et Environnement - Un croisement de savoirs* : 67-84. Montréal : Fides, Collection Les Cahiers scientifiques de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir) 104.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. 2002. *Déclaration de Johannesburg sur le développement durable*. Sommet mondial pour le développement durable. Nations Unies.
- ORGANISATION PANAMERICAINE DE SANTE. 2003. *Health Statistics from the Americas, 2003 Edition*. Organisation Panaméricaine de Santé, Washington.
- PACHECO PABLO B. 1992. *Integración económica y fragmentación social : el itinerario de las barracas en la Amazonia boliviana*. La Paz : CEDLA.
- PASCUAL FRANCISCO G. 2006. OMD : Un nouveau partenariat mondial pour le développement?, in F. Lapeyre (dir.), *Objectifs du Millénaire pour le développement - Points de vue critique du Sud* : 101-112. Paris : Éditions Syllepse, Collection Alternatives Sud.
- PETRELLA RICARDO. 2004. *Désir d'humanité. Le droit de rêver*. Montréal : Éditions Écosociété.
- PRESIDENT'S COUNCIL ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT. 1997. *From Classroom to community and beyond. Educating for a sustainable future*. Washington DC : PCSD.
- RIST GILBERT. 1996. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Sciences Po.
- SACHS WOLFGANG. 1997. Sustainable development, in M. Redclift and G. Woodgate, *The International Handbook of Environmental Sociology* : 71-83, Camberley : Ed. Edward Elgar.
- SACHS WOLFGANG et GUSTAVO ESTEVA. 1996. *Des ruines du développement*. Montréal : Éditions Écosociété.
- SAUVÉ LUCIE. 2003. Sustainable development in education : consensus as an ethical issue, in W. Scott and S.R. Gough (Eds.), *Key Issues in Sustainable development and Learning : A Critical Review* : 145-147. Londres : Routledge Falmer.
- SIEFFERT DENIS. 2005. Lutte contre la pauvreté et développement : une question de cohérence, *Politis*. Consulté le 2006-09-15. <http://www.politis.fr>

- 
- TESTART JACQUES. 2003. *Réflexions pour un monde viable*. Paris : Mille et une nuits.
- TRAORE AMINATA. 2002 *Le viol de l'imaginaire*. Paris : Fayard/Actes Sud.
- TUJAN ANTONIO. 2006. OMD : Réduire la pauvreté ou édulcorer la mondialisation néolibérale?, in F. Lapeyre (dir.), *Objectifs du Millénaire pour le développement – Points de vue critique du Sud* : 53-66. Paris : Éditions Syllepse, Collection Alternatives Sud.
- UNESCO. 1999. *Education and Population Dynamics : Mobilizing Minds for a Sustainable Future*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2005. *Directives et recommandations pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable*. Paris : UNESCO. Série Le développement durable en action. Dossier technique No 2.
- VERSAILLE ANNE. 2002. L'éducation comme levier de compréhension et de contagion du développement durable, *VertigO, La revue en sciences de l'environnement sur le Web 3* : 3.

